



VILLE DE PARMAIN (95620)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

N° 2022/36

Date de Convocation  
23/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre, à 19 heures 15, le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle Jean Sarment, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Loïc TAILLANTER**, maire de Parmain.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 29  
Présents : 20  
Pouvoirs : 8  
Votants : 28

**PRÉSENTS :**

Antoine SANTERO, Nadine CALVES, François KISLING, Alain PRISSETTE, Sylvie LABUSSIÈRE, Philippe TOUZALIN, Renée BOU ANICH, Philippe DESRY, Évelyne DURET, Michel ARMAND, Jean-Luc JOLIT, Bernard PIERRON, Béatrice BELABBAS, Alexis PENPENIC, Michel DAMERVAL, Frédérick FÉZARD, Emilie PORTIER, Solange FAUCOMPRESZ, Sébastien GUÉRINEAU

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

Valérie MICHEL donne pouvoir à Alain PRISSETTE, Martine DESRY donne pouvoir Sylvie LABUSSIÈRE, Louise FEINSOHN donne pouvoir à François KISLING, Naïma NAÏT-SEGHIR donne pouvoir à Nadine CALVES, Patrick LECHAT donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Amélie SANTERO donne pouvoir à Antoine SANTERO, Dominique MOURGET donne pouvoir à Emilie PORTIER, Mario STERI donne pouvoir à Frédérick FÉZARD

**ABSENTE**

Caroline CHAZAL-MATHIEU

***Evelyne DURET a été désignée Secrétaire de Séance.***

**OBJET : Installation d'un nouveau conseiller municipal**

**VU** le Code Général des collectivités territoriales,

**VU** le Code électoral, notamment l'article 270,

**VU** le courrier en date du 7 juin 2022 de Mme Laëticia IABBADENE présentant sa démission de ses fonctions de conseillère municipale. M. le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L2121-4 du CGCT par lettre du 9 juin 2022,

**CONSIDÉRANT** l'article 270 du code électoral, « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »,

**CONSIDÉRANT** que M. Michel DAMERVAL, candidat venant sur la liste « Parmain, demain avec vous » est donc appelé à remplacer Mme Laëticia IABBADENE au sein du conseil municipal, il est installé dans ses fonctions de conseiller municipal,

**Sur exposé de Monsieur le Maire,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**À L'UNANIMITÉ**

- **PREND ACTE** de l'installation du conseiller municipal, M. Michel DAMERVAL
- **PREND ACTE** de la modification du tableau du conseil municipal

« Le présent acte peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, et de sa transmission au Préfet, en adressant un recours administratif préalable à son auteur et/ou un recours hiérarchique au Préfet du Val d'Oise à Cergy. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet. Il peut également être contesté simultanément au recours administratif ou dans un délai de 2 mois à compter la décision implicite de rejet par une requête au Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise. La requête en annulation introduite devant le Tribunal peut être assortie d'une demande de suspension de l'exécution du présent acte ».



**Loïc TAILLANTER,**

**Maire de PARMAIN**

**Vice-Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**

DÉPARTEMENT

VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT

PONTOISE

COMMUNE : PARMAIN

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du conseil municipal (art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

29

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	TAILLANTER Loïc	26/12/1968	28/06/2020	739
Premier adjoint	M.	SANTERO Antoine	30/06/1963	28/06/2020	739
Deuxième adjoint	Mme	CALVES Nadine	06/04/1965	28/06/2020	739
Troisième adjoint	M.	KISLING François	06/09/1948	28/06/2020	739
Quatrième adjoint	Mme.....	MICHEL Valérie	03/09/1967	28/06/2020	739
Cinquième adjoint	M.	PRISSETTE Alain	03/02/1953	28/06/2020	739
Sixième adjoint	Mme	BECQ Sylvie	21/08/1957	28/06/2020	739
Septième adjoint	M.	TOUZALIN Philippe	15/12/1954	28/06/2020	739
Huitième adjoint	Mme	DESRY Martine	24/05/1956	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	BOU-ANICH Renée	18/08/1944	28/06/2020	739
Conseiller municipal	M.	ARMAND Michel	17/08/1948	28/06/2020	739
Conseiller municipal	M.	PIERRON Bernard	13/04/1952	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	DURET Evelyne	05/08/1952	28/06/2020	739
Conseiller municipal	M.	DESRY Philippe	01/02/1954	28/06/2020	739
Conseiller municipal	M.	JOLIT Jean-Luc	10/09/1954	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	FEINSOHN Louise	30/08/1957	28/06/2020	739

Conseiller municipal	M.	LECHAT Patrick	23/11/1966		
Conseiller municipal	Mme	NAÏT-SEGHIR Naïma	08/09/1970	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	BELABBAS Béatrice	11/02/1974	28/06/2020	739
Conseiller municipal	M.	PENPENIC Alexis	09/10/1974	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	IABBADENE Laëtitia	08/02/1977	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	SANTERO Amélie	16/03/1998	28/06/2020	739
Conseiller municipal	Mme	MOURGET Dominique	20/07/1948	28/06/2020	571
Conseiller municipal	M.	STERI Mario	09/08/1965	28/06/2020	571
Conseiller municipal	Mme	CHAZAL Caroline	23/04/1969	28/06/2020	571
Conseiller municipal	M.	FEZARD Frédéric	22/02/1972	28/06/2020	571
Conseiller municipal	Mme	PORTIER Emilie	19/08/1981	28/06/2020	571
Conseiller municipal	Mme	FAUCOMPRESZ Solange	17/06/1972	28/06/2020	299
Conseiller municipal	M.	GUERINEAU Sébastien	25/11/1973	28/06/2020	299
Conseiller municipal	M.	DAMERVAL Michel	25/09/1957	28/06/2020	739
	.....	.....	.....	.....	
	.....	.....	.....	.....	

A, PARMAIN, le 29 septembre 2022



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

Vice-Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts